

BULLETIN JOLY BOURSE

ACTUALITÉ DU DROIT FINANCIER

À LA UNE

PRODUITS FINANCIERS

Les obligations vertes européennes (EuGB) : vers une norme de référence pour la finance durable ? → PAGE 42

Marc-Étienne **SÉBIRE**, Myriam **ISSAD** et Délany **CHELLIAH**

ABUS DE MARCHÉ

Liberté de la presse *versus* abus de marché → PAGE 10

Bruno **DONDERO**

Manquement d'initié : insuffisance des indices retenus pour démontrer la détention de l'information privilégiée → PAGE 15

Dominique **SCHMIDT**

Publication « dès que possible » : coup de rabot sur l'information privilégiée et tour de vis sur la responsabilité du dirigeant → PAGE 19

Maxime **GALLAND**

Direction scientifique**Hervé SYNNET,**

agrégé des facultés de droit, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Direction éditoriale**Stéphane TORCK,**

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Comité scientifique**Thierry BONNEAU,**

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Marielle COHEN-BRANCHE,médiateur de l'Autorité des marchés financiers
membre du Tribunal international administratif de la Banque mondiale**Jean-Jacques DAIGRE,**

professeur émérite de l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Éric DEZEUZE,

avocat associé, Bredin Prat

France DRUMMOND,

agrégée des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas, directeur de l'IRDA Paris

Laurent FAUGÉROLAS,

senior adviser, Atlas Capital Markets

Antoine GAUDEMET,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Hervé LÉCUYER,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Nicolas RONTCHEVSKY,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université de Strasbourg

Myriam ROUSSILLE,

professeur à l'université du Maine, IRJS Sorbonne-Finance

Thierry SAMIN,chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas et Paris V (René Descartes),
responsable de la réglementation bancaire et financière, direction des affaires juridiques, Société Générale**Dominique SCHMIDT,**

agrégé des facultés de droit, avocat honoraire, barreau de Paris

Stéphane TORCK,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Le Bulletin Joly Bourse peut désormais être cité de la façon suivante : BJB déc. 2021, n° BJB117a2.
Le numéro de type BJB117a2 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI**Rédactrice en chef** Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)**Rédactrice en chef adjointe** Angélique FARACHE (angelique.farache@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82651 • ISSN 1638-9468

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue

sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 291 g éq. CO₂Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuiltable numérique France 2024 : 607,50 € TTC -

Abonnement étranger 2024 : 654,50 €

Abonnement feuiltable numérique France : 400,95 € TTC - Abonnement étranger : 392,70 €

Prix au numéro France : 99,04 € TTC - Prix au numéro étranger : 106,70 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJB201s1 • **La cyber-résilience des activités financières : bref aperçu de DORA et NIS 2** 5
Emmanuel JOUFFIN

ABUS DE MARCHÉ

- BJB201r6 • **Liberté de la presse *versus* abus de marché** 10
Bruno DONDERO – Cass. com., 14 févr. 2024, n° 22-10472, FS-BR
- BJB201r1 • **Manquement d'initié : insuffisance des indices retenus pour démontrer la détention de l'information privilégiée** 15
Dominique SCHMIDT – AMF, déc., 31 janv. 2024, n° 3, SAN-2024-03
- BJB201r3 • **Publication « dès que possible » : coup de rabot sur l'information privilégiée et tour de vis sur la responsabilité du dirigeant** 19
Maxime GALLAND – AMF, déc., 21 déc. 2023, n° 17, SAN-2023-18
- BJB201r0 • **Manipulation de marché par diffusion d'information fausse ou trompeuse dans un contexte d'opposition d'intérêts entre l'émetteur et ses anciens dirigeants** 23
Éric DEZEUZE et Ghislain DE FOUCHER – AMF, déc., 27 nov. 2023, n° 15, SAN-2023-16
- BJB201r7 • **Manipulation de cours par exécution d'opérations suspectes : sanction du courtier confirmée !** 31
Jean-Philippe PONS-HENRY et Camille CHEVRETEAU – CE, 5-6^e ch. réunies, 13 oct. 2023, n° 457232

PRESTATAIRES

- BJB201r4 • **CIF : le mélange des genres et le défaut de formalisme à nouveau sanctionnés par l'AMF** 36
Jérôme HERBET – AMF, déc., 9 janv. 2024, n° 1, SAN-2024-01
- BJB201r9 • **L'AMF invite les PSI à prendre en compte la spécificité du démembrement temporaire de propriété dans leur dispositif de commercialisation des parts de SCPI** 39
Michel STORCK – AMF, Synthèse des contrôles SPOT sur la commercialisation des SCPI en démembrement temporaire de propriété, 6 mars 2024

PRODUITS FINANCIERS

- BJB201s0 • **Les obligations vertes européennes (EuGB) : vers une norme de référence pour la finance durable ?** 42
Marc-Étienne SÉBIRE, Myriam ISSAD et Délyny CHELLIAH – PE et Cons. UE, règl. n° 2023/2631, 22 nov. 2023, sur les obligations vertes européennes et la publication facultative d'informations pour les obligations commercialisées en tant qu'obligations durables sur le plan environnemental et pour les obligations liées à la durabilité : JOUE L 2023/2631, 30 nov. 2023

DOCTRINE

- BJB201r5 • **Métamorphose de l'activisme actionnarial : un encadrement européen est-il nécessaire ?** 52
Arash ATTAR-REZVANI et Alexandre CAPEL
- BJB201r8 • **Que reste-t-il de l'exigence de loyauté dans les enquêtes de l'AMF ?** 58
Nicolas IDA